

# CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 8 avril 2019 à 20 heures

**Etaient présents** : ESPANET Martine, Maire, OKROGLIC Dominique, 1ère Adjointe, DISSET Jean-Marie, 2<sup>ème</sup> Adjoint, – JOURDIN Daniel, 3<sup>ème</sup> Adjoint - BARDIN Régine - PERROT-BOYER Nathalie – TEISSIER Anne - BOURRELY Paul – RAMEL Loïc – Conseillers Municipaux.

**Absents** : SEWERYN Coralie - ADAMEK Gilles – MANGIAPAN Hubert.  
**Pouvoir** : TARQUIN Robert à DISSET Jean-Marie.

**Secrétaire de séance** :  
Monsieur DISSET Jean-Marie.

=====

**La séance est déclarée ouverte à 20 h 00, sous la présidence de Martine ESPANET.**

## **Ordre du jour du Conseil Municipal.**

- *Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2019 ;*
- *Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT 2019) : demande de subvention pour la fourniture de panneaux pour la signalisation des voies communales ;*
- *Demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau : changement d'un tronçon du réseau d'eau potable au lieu-dit Lara ;*
- *Décision du Conseil Municipal pour attribution d'une aide sociale ;*
- *Vote des taux et taxes locales ;*
- *Vote des budgets primitifs 2019 ;*
- *Questions et informations diverses.*

### 1 – **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2019.**

Mme le Maire rappelle les points évoqués lors du dernier Conseil Municipal, aucune observation n'étant formulée, l'assemblée adopte le procès-verbal. Les questions diverses et le tour de table sont également détaillés. Il est précisé que la coupe d'arbres dans l'espace vert au bas de La Valette est annulée.

## 2. Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT 2019) : demande de subvention pour la fourniture de panneaux pour la signalisation des voies communale.

Mme le Maire fait savoir que M. le Maire de Faucon traite actuellement le même projet que Saint-Pons portant sur la dénomination des voies communales. Il a précisé qu'il était possible de solliciter auprès de la Région SUD une aide financière dans le cadre du FRAT 2019 pour la fourniture de la signalisation de rue.

Elle propose à l'assemblée de solliciter également cette aide financière pour l'acquisition des panneaux et des éléments nécessaires à leur installation sur les voies communales.

La fourniture des panneaux de rue est estimée à **11 880 € H.T.** pour un financement à solliciter de **70%** du montant H.T auprès du FRAT 2019 et **30%** en autofinancement.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve la demande d'aide financière telle qu'elle est présentée ci-dessus et charge Mme le Maire de déposer le dossier de subvention auprès de la Région SUD avant le 30 avril 2019.*

## 3. Remplacement d'une canalisation d'eau potable au lieudit Lara secteur Air France et ONF.

Mme le Maire présente le projet et invite Mme Régine **BARDIN** à apporter les informations complémentaires concernant les travaux envisagés.

Les travaux situés sur le terrain (secteur Air France et sur du terrain propriété de l'ONF) en présence des agents de Véolia Eau consisteraient au remplacement d'environ 80 m de canalisation d'eau potable afin d'en améliorer son rendement. Des entrepreneurs consultés ont déposé des devis auprès du secrétariat de la Mairie.

Les travaux envisagés sont estimés à **22 565.00 € H.T** pour un financement à solliciter auprès du Conseil Départemental à hauteur de **30%** du montant H.T. et également de **30%** auprès de l'Agence de l'Eau, **40%** resteraient à la charge de la Commune + la TVA.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte le prévisionnel des travaux tel qu'il est présenté ci-dessus et autorise Mme le Maire à déposer les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau.*

#### 4 – Attribution d'une aide sociale.

Mme le Maire rappelle à l'assemblée les dernières décisions prises en Commission Municipale d'Actions Sociales et lors d'un précédent Conseil Municipal concernant les dispositions retenues pour répondre aux demandes de secours présentées par des familles en difficultés temporaires.

Mme Nathalie **PERROT-BOYER** expose à l'assemblée, les difficultés rencontrées par une famille de Saint-Pons pour honorer une facture d'électricité au fournisseur Electricité de France (EDF).

Cette famille a d'ores et déjà fait appel au soutien d'une Assistante Sociale pour l'établissement d'un dossier auprès du pôle solidarité EDF afin de pouvoir bénéficier d'un échéancier pour étalement du paiement de leur dette. Afin de mettre en place cet échéancier, un acompte de **486 €** doit être versé rapidement par la famille, alors qu'actuellement, cette dernière n'a pas les moyens financiers pour le faire.

La Commission Municipale d'Actions Sociales a décidé de venir en aide à cette famille et propose que la Commune verse les **486 €** au Pôle Solidarité EDF. Il est indiqué que le représentant de la famille a donné son accord pour signer une reconnaissance de dette et s'est par ailleurs engagé à rembourser la Commune par des virements mensuels.

*Après exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte de venir en aide à la famille, accepte de verser l'acompte de 486 € au Pôle Solidarité EDF et demande à Mme le Maire d'effectuer les démarches administratives nécessaires dans le cadre de ce dossier.*

#### 5 – Vote des taux et taxes locales.

Mme le Maire remercie la Commission Municipale des Finances et les secrétaires pour le travail accompli dans le cadre de la préparation du budget 2019.

Mme Dominique **OKROGLIC**, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire rappelle la baisse nationale de la DGF pour environ **4 000 €**. Par ailleurs, elle indique qu'il est nécessaire d'anticiper sur la décision du gouvernement de supprimer la taxe d'habitation, suppression qui devrait normalement être compensée par l'Etat et propose de procéder dès à présent à son augmentation.

Mme Anne **TEISSIER** attire l'attention de l'assemblée sur le fait que la Commission des Finances n'a pas été consultée ni même réunie pour discuter de cette augmentation.

Mme le Maire précise s'être opposée initialement au projet d'augmentation de la taxe d'habitation mais au vu des difficultés rencontrées pour établir le budget 2019, elle a dû se résoudre à cette solution.

M. Daniel **JOURDIN** fait part de son incertitude quant au maintien sur un long terme de la compensation de l'Etat dans le cadre de la suppression de la Taxe d'Habitation.

Il est proposé, de ne pas augmenter les taxes suivantes (fonciers bâtis et non bâtis) et d'augmenter la taxe d'habitation de **0.96%**.

**Soit :**

<b>Taxes</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Taxe habitation	<b>6.54%</b>	<b>7.50%</b>
Taxe foncière (bâti)	<b>14.07%</b>	<b>14.07%</b>
Taxe foncière (non bâti)	<b>47.37%</b>	<b>47.37%</b>

*A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal accepte l'augmentation de la taxe d'habitation et décide de ne pas augmenter les taxes foncières sur le bâti et non bâti.*

6 – **Vote des budgets primitifs 2019.**

Mme le Maire cède la parole à Mme Dominique **OKROGLIC** pour la présentation des budgets primitifs 2019.

**Budget général 2019.**

Section fonctionnement : 502 396 €  
Section d'investissement : 612 638 €

**Budget eau :**

Section d'exploitation : 34 927 €  
Section d'investissement : 81 000 €

**Le Budget Columbarium :**

Section d'exploitation : 8 691 €  
Section d'investissement : 9 691 €

Les subventions versées aux associations sont votées ligne/ligne et les dirigeants ou membres d'une association concernée par l'octroi d'une aide financière ne prennent pas part au vote au moment de leur attribution.

*Après exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve les budgets primitifs tels que présentés ci-dessus.*

La séance du Conseil Municipal est déclarée close à 22h30

Le Maire,  
Martine **ESPANET**